Association Culturelle des Français d'Afrique du Nord

Valence, le 2 janvier 2020

La Vie du Cercle

n°132

L'édito

(06 29 58 59 07 - bernard.cini@aliceadsl.fr)

Chères Amies et Chers Amis algérianistes,

Je profite de cette *Vie du Cercle*, pour vous souhaiter, en ce mois de Janvier, ainsi qu'à toute votre famille, tous mes voeux pour cette année nouvelle.

Qu'elle vous apporte joie, bonheur, santé et énergie afin que nous puissions ensemble continuer à défendre les belles valeurs qui nous unissent.

2020 marquera la 35ème année d'existence du Cercle algérianiste de Drôme-Ardèche. 35 ans à transmettre notre mémoire, à sauvegarder et à promouvoir la culture des Français d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, à défendre notre histoire et à rétablir la vérité.

Ce combat que nous menons depuis 35 ans, au niveau local, peut paraître long, usant et les doutes nous assaillent quelquefois sur son utilité ; Lorsqu'un candidat à la présidence de la République qualifie, à Alger, la colonisation française de l'Algérie de « crime contre l'humanité » ou lorsque ce dernier, devenu président, adresse, le 1er novembre dernier, jour de la Toussaint, ses « vœux les plus sincères au peuple algérien » pour la *Fête de la Révolution*, sans la moindre compassion envers les premières victimes françaises d'une série d'attentats commis par le FLN le 1er novembre 1954, la *Toussaint rouge*, qui allait précipiter la France dans 8 années d'une guerre sanglante et qu'il récidive une nouvelle fois, en faisant acte de repentance, en jugeant lors de son voyage en Afrique, sous le prisme du XXIème silècle, le passé colonial de la France comme une « faute morale ».

Mais ce combat est aussi et heureusement, l'occasion de belles rencontres, de beaux moments de partage, de découverte et de petites victoires aussi belles qu'inattendues, grâce à votre soutien et votre participation aux manifestations.

Je profite de cet édito de début d'année pour vous exprimer tous mes remerciements pour votre engagement aux côtés de l'équipe de bénévoles que nous sommes, pour votre fidélité au Cercle algérianiste et à la cause qu'il défend. Sans vous, il n'y aurait pas de Cercle.

Avec vous et pour vous, nous continuerons ce juste et nécessaire combat et poursuivrons notre mission en franchissant les obstacles qui se dresseront devant nous. Les projets ne manquent pas et notre énergie reste intacte.

Belle et heureuse année 2020 !

Je vous donne rendez-vous le dimanche 9 février pour notre 36ème assemblée générale. Venez nombreux, invitez vos amis à cette réunion importante pour notre association. Cette journée se terminera, pour ceux qui le souhaitent, autour d'un bon repas durant lequel nous célébrerons le 35ème anniversaire de notre Cercle.

En attendant le plaisir de nous revoir, je vous assure de mes meilleurs sentiments algérianistes.

Bien amicalement,
Bernard CINI

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, n'oubliez pas de nous renvoyer le bulletin d'adhésion dûment renseigné ainsi que votre règlement au plus tôt.

Vous souhaitez vous investir et nous aider dans notre mission ? Vous pouvez présenter votre candidature pour le poste d'administrateur au sein de notre conseil d'administration (voir les modalités ci-dessous).

Adhérez et faites adhérer votre entourage, vos enfants et petits-enfants !

Notre prochain rendez-vous

Il n'est pas nécessaire d'être adhérent, pour assister à notre A.G. Venez découvrir nos objectifs et nos actions.

36ème Assemblée générale et 35ème Anniversaire du Cercle algérianiste de Drôme-Ardèche

10h15
Dimanche 9 février

Le Dimanche 9 février 2020 à 10h15,

Salle Général Edmond JOUHAUD, Centre Culturel, 5 rue Digonnet - 26000 Valence

PROGRAMME DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

- Accueil des participants,
- Rapport d'activités, présenté par Nadine RAMI (Secrétaire),
- Rapport financier, présenté par Jean-Louis BROCHIER (Trésorier),
- Elections au Conseil d'administration.
  - Administrateurs sortants,
  - Candidatures nouvelles,
- Rapport Moral, présenté par Bernard CINI (Président),
- Questions diverses.

Les candidats aux fonctions d'administrateur doivent être à jour de cotisation et justifier au minimum d'un an d'ancienneté. Ils doivent faire parvenir, avant le **1er Février 2020**, une demande manuscrite au Président, Bernard CINI, à l'adresse suivante :

12, Escaliers de Ternis - Le Petit Tournon - 07000 LYAS.

«Seuls les adhérents à jour de cotisation participent à cette élection ; ils peuvent donner pouvoir à un autre membre du Cercle pour voter en leurs lieu et place.»
(Extraits du Règlement intérieur).

Si vous le souhaitez, merci d'adresser vos questions pour l'assemblée générale, au plus tard le samedi 1er février.

Dans une ambiance familiale, chaleureuse et pour rester entre amis, nous vous proposons le menu suivant :

- *Salade Périgourdine et son toast de foie gras,*
- *Quasi de veau aux girolles accompagné d'un gratiné de ravioles aux épinards,*
- *Trilogie de Fromages,*
- *Gâteau d'anniversaire et Clairette de Die,*
- *Vin et café.*

Vous voudrez bien renvoyer le bulletin de participation ci-joint, accompagné de votre règlement au plus tard

le **samedi 1er février 2020** à :

Mireille ATTIAS - 102 Avenue de Provence
26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE.
tél. 04 75 58 84 62 - @ : mireille.attias@laposte.net

Calendrier : Dates à retenir

- 9 février 2020 : **36ème Assemblée générale et 35ème anniversaire du Cercle algérianiste de Drôme-Ardèche,** 10h15 - Centre Culturel - 5 rue Digonnet - Valence
- 15&16 fév. 2020 : **Exposition « *Renée Antoine, la toubiba aux mains de lumière* »** - Mairie de Vabres (30),
- 26 mars : **Dépôt de gerbe** à la mémoire des victimes du 26 mars 1962 - 11h00 - Cimetière de Crest, **Messe** à la mémoire des victimes de la rue d'Isly - 18h30 - **Eglise Saint Pierre** - Bourg-lès-Valence
- 29 mars : **Conférence du Cercle algérianiste « *La dimension religieuse de la guerre d'Algérie* »** par Roger Vétillard 10h30 - Centre Culturel des Rapatriés salle Général Edmond Jouhaud.

Le résumé de notre dernière Conférence

Le 24 novembre dernier, Mme Hélène Martin Berthet nous présentait sa conférence intitulée « Ils partaient d'Algérie pour défendre la Patrie – L'Algérie en 1914 ». A cette occasion, le Cercle a remis en salle l'Exposition « Français d'Algérie et guerre de 1914-1918 ».

Notre conférencière a voulu contribuer à faire connaître la part des Français d'Algérie à cette 1ère guerre. Ces Français qui, pour la première fois, traversèrent la Méditerranée pour défendre la Patrie. Sa conférence s'est orientée autour de trois axes : l'Algérie en 1914, le partage du sacrifice et le contexte politique entre la Métropole et l'Algérie.

L'évocation de la grande guerre et l'Algérie a débuté par une petite projection des journaux de l'époque et d'un film sur les armées préparées, s'embarquant depuis des quais avec leurs chevaux ou dans des convois de trains. Sur ces vieilles images nous avons entendu, en voix off, le discours du Président du Conseil de l'époque : René Villani ajournant la séance de l'Assemblée Nationale et du Sénat, dans une demande d'union à tous les députés pour la défense nationale !

Les propos de notre conférencière ont souvent été accompagnés de documents de cette période afin de donner à mieux saisir l'ambiance d'alors.

Une longue collection de témoignages privés, certificats militaires de décès de ces ancêtres engagés dans l'histoire a été présentée. Il ne s'agissait pas d'un cours sur la guerre de 1914-1918 ni sur l'Armée d'Afrique en cette période. Le sujet de fond était surtout : comment cela fut vécu en Algérie en 1914, soit 84 ans après la conquête. Quel fut le partage consenti, avec un zoom sur le contexte politique qui existait à cette époque.

En ce qui concerne le premier point, dans ce territoire de l'Empire Français, qui fut nommé colonie, l'on avait oublié de marquer la différence avec ce qu'étaient les autres colonies, comme les britanniques par exemple, car en Algérie tout était à faire et elle fut un fleuron de cet Empire. On y développa l'agriculture (vigne, céréales, coton, tabac, …) Sur le plan de l'industrie, c'était encore à l'état embryonnaire. Les entreprises étaient adossées sur la construction, le peuplement et l'agriculture. On disait alors que c'était un pays de commerçants et de gendarmes. C'était aussi un bouillonnement culturel, avec des amorces intellectuelles : la création d'universités (1909), de l'Institut Pasteur (1910/12), du Musée d'Art installé dans la Villa Abd-el-Tif et une somme exceptionnelle de travaux des chercheurs en archéologie, anthropologie, histoire ancienne du pays (Stéphane Gsell…). Il se fit aussi les travaux du centenaire, des déplacements, l'œuvre de pacification plus une évolution administrative. Il y eut à lutter contre le banditisme et contre la révolte de Kabylie qui fit débouler 150.000 hommes sur Alger. Un soulèvement de djihad mis sous contrôle. On avait dû traiter avec la Tunisie et engager le protectorat du Maroc où se distinguerait Lyautey. Le Sahara avait eu à subir une pression germano-turque (1915) avant d'être mis sous contrôle par Laperrine. Toute cette armature ardemment constituée tint bon pendant la guerre.

Avec l'évolution administrative et le dispositif du Gouvernement Général : des délégations algériennes et personnes juridiques ouvrirent une autonomie plus grande en Algérie. Les populations françaises devaient produire des richesses puisqu'elles en récolteraient naturellement les fruits. L'Algérie ne votait pas les lois : c'est en France métropolitaine que cela se passait avec une majorité de Républicains (L'Algérie disposait de 6 députés et 3 sénateurs). Sous la 3ème République, la droite n'était pas trop favorable à la Colonie. Jules Ferry le sera, chez les radicaux républicains on était favorable à l'expansion. Il y avait sur le territoire algérien 4.750.000 indigènes, soit un rapport de six pour un européen. Ils n'étaient pas représentés sur leur nombre : ils étaient des sujets et non pas des citoyens. La plupart n'avait pas accepté le Sénatus-Consulte de 1855 pour changer de statut. Ils ne détenaient pas tous les droits politiques, ni les obligations qui s'y rattachaient comme la « conscription ». On était dans la période de frictions avec l'Allemagne (1905-11) qui contestait la présence française au Maroc. On pensait à la conclusion d'un conflit avec cette nation. On donna alors un ensemble de droits complémentaires à certains indigènes (Assemblée Algérienne : 30 %). En 1912 on ouvrit la conscription pour les indigènes, ce qui suscitait des réticences chez les vieux chefs de tribus. On n'aura que 5% (3.000 individus) dans la conscription et 10.000 à 12.000 en cas de conflit.

En 1914, l'Algérie commençait à tirer les fruits de son labeur. Elle manquait encore d'outillage et de mécanisation. Comme autonomie politique : on y travaillait dur car on devait en profiter ! Deux conditions à une politique progressive qui ne devra pas affaiblir l'Empire Français.

Dans le temps de la guerre, en conséquence des alliances nouées sur le plan mondial, les questions hégémoniques européennes seront à la première place et les questions coloniales secondaires. Quand la guerre éclata, l'Allemagne adressa un ultimatum à la France et à la Russie ! Le 4 août 1914 : les villes de Bône et de Philippeville furent bombardées par le Breslau et le Goëben, causant les premières victimes. Aussitôt le Gouverneur Général Charles Lutaud lança deux appels : le premier aux français : « *Aidons-nous dans cette tâche !* » Le second appel s'adressa aux indigènes : « *Aidez-nous dans cette tâche !* » Appel entendu et ce malgré une intense propagande du Gouvernement Turc au Maghreb ! On croyait que ce serait une guerre courte. L'embarquement de milliers d'hommes s'accomplit sous le Commandement du Général Moinier dirigeant l'armée en AFN. Les journaux témoignaient de manifestations patriotiques. On y décèlera de nombreuses propagandes patriotiques encourageantes. De nombreux messages de communautés du Mzab, des caïds et diverses figures algériennes, même le petit-fils de l'Emir Abd El Kader fustigea l'Empire Ottoman. Les témoignages des Associations s'exprimaient dans les journaux.

Quant à la question du loyalisme des algériens : il n'y eut pas d'insurrection. La conscription n'était pas naturelle aux indigènes. 173.000 vinrent à la conscription, d'autres se révolteront violemment entre 1916 et 1917 dans les Aurès et des villages où l'insurrection sera matée. Néanmoins on décida d'un ralentissement des classes indigènes sur ces régions. Il y eut donc des réticences, mais pas de soulèvement général. L'insubordination sur le front d'un individu qui refusait de vivre l'islam dans l'armée comme le leur prônaient les turcs ! Quant à la déclaration du Mufti de Constantinople, pas plus de 400 à 500 algériens s'y rallièrent. Ces conscrits se battirent avec vaillance avec les zouaves, aussi bien pendant la guerre de mouvements que dans les tranchées. Les Allemands étaient très impressionnés …/…

par ces cavaliers sur les épaules desquels flottaient des capes, s'élançant dans les combats, et qu'ils appelaient « *les hirondelles de la mort !* »

Sur une population indigène de 4.750.000, 173.019 hommes, 82.751 appelés et 87.519 engagés, on compta 25.000 victimes (morts et disparus). Certains auront pensé qu'ils venaient en guerre pour la solde ? Peu d'entre eux ! Gustave Mercier dira : « *Beaucoup d'entre eux avaient un sincère amour de la France !* » Sur un total de 750.000 hommes mobilisés, le nombre de Français d'AFN plus de 22.000 victimes tombèrent pour la patrie.

En Algérie, sur le territoire, il n'y eut pas de combat. On y était très isolé. Il y avait eu de nombreuses réquisitions de navires, de véhicules, de chevaux. On souffrait des rationnements. Le sucre et la farine manquaient et l'alcool devait servir d'autres besoins. Faire la Mouna ou boire l'anisette était interdit. L'Algérie put pourvoir à ses besoins principaux (sucre, produits manufacturés, papier, bougies, allumettes, combustibles : charbon-gaz-pétrole). Il y avait peu de circulation avec les omnibus à chevaux. La vie était chère avec ces restrictions. Pour éviter les abus de la vente des produits alimentaires ; le Maire d'Alger émit un arrêté interdisant les prétentions des spéculateurs. Pour l'anecdote un fait divers signalé à Sétif : un Agent Municipal du nom de Stora, fut pris en flagrant délit de détournement de fonds des pensions de gens de l'armée.

L'Algérie apporta de l'aide à la Métropole en fabricant des obus, des grenades, … Elle fournissait des céréales, vins, minerais, têtes d'ovins, des chevaux, du coton, du tabac. Elle participa aux souscriptions d'emprunts émises par la France Métropolitaine, très largement plus que l'Indochine, à hauteur de 185.000.000 d'emprunts. Elle fabriquait des vêtements chauds pour les paquetages des indigènes non habitués aux rigueurs du climat froid. On donnait du travail à leurs épouses isolées pour leur permettre de subsister. Toutes les souffrances et privations endurées auraient instauré une mentalité anti-boche comme en Métropole, avec le boycott des produits suspectés de liens avec les Allemands. Pendant cette période on voyait débarquer des hommes évacués des Armées d'Orient dans des états de santé épouvantables. Des agriculteurs mutilés emmenés vers des ateliers de rééducation, les blessés, les réfugiés de Belgique. Arrivaient aussi les télégrammes déclarant les enfants morts en France. Cinquante-deux mois effroyables dans cette guerre, avec l'Industrie au service de cet enfer. Dans l'Armée d'Orient : 1.400.000 victimes et 700.000 orphelins.

Après la Convention de l'Armistice : l'Algérie sortit exsangue. Les veuves et les orphelins quittèrent le bled. Le déficit s'avéra abyssal par les pensions versées et la grève des cheminots. On put le résorber qu'en 1921, mais suivit la crise vinicole… Les investissements furent suspendus (175 millions pour 1.000 km de chemin de fer stoppés). L'Algérie ne s'est pas enrichie pendant cette guerre. Elle a souffert ! Elle va penser à tous ses enfants tombés durant ce conflit. On élève des monuments aux morts. En 1929 à Alger et à Oran. En 1930 à Constantine (un film de 1934 sur ce monument avec son Arc de Triomphe semblable à celui de Trajan, fut projeté).

L'Algérie se trouvait alors sur le flanc et la Métropole lui infligera un train de réformes (prévues en 1914). Dès 1915, des Parlementaires ont déposé des propositions très radicales. L'Algérie résistera jusqu'en 1917. Clémenceau nommera Célestin Jonnart.

Dès 1900/1901/1903/1911/et de 1918 à 1919 les lois Jonnart : projets Militaires, Administratifs et Droits politiques s'imposeront. On créa une brèche dans le dogme de la stricte assimilation. Le statut coranique sera maintenu pour 425.000 électeurs musulmans contre 120.000 européens. Lyautey, dont on sait son affection particulière pour l'Orient, nous traita de « cure boche ». Les Français d'Algérie seront maltraités au Parlement et discriminés. On dit aux délégués de créances : « débrouillez-vous ! ». En Métropole les familles nombreuses ont droit au sac de charbon, pas en Algérie ! Les marchés sont retirés aux Français d'Algérie pour être donnés aux Français de l'Hexagone (comme la fabrication de semoules et pâtes remise aux usines marseillaises) C'est le territoire des restrictions. On devient une colonie dès lors qu'il s'agit de bénéficier des mêmes avantages que la Métropole. Lors du centenaire de la conquête, en 1930, on notait de l'hostilité incompréhensible de la Métropole.

En 1919 déjà, suite à la loi Jonnart en Algérie, la France abdiqua un peu de sa souveraineté. Les USA chez qui se pratiquait la ségrégation raciale et les Anglais qui avaient des colonies s'en mêlèrent. Sur la scène internationale, des liens se tissaient avec les indigènes abandonnés qui laissaient entrevoir leurs revendications nationalistes.

Déjà l'Algérie clamait qu'elle ne voulait pas être sacrifiée !

Claire NAVARRO

Après cette très intéressante conférence, les participants ont pu visiter notre exposition, avant de pourvoir partager une bonne anisette. Après l'apéritif, nous avons pu déguster un excellent couscous à l'agneau, merguez et poulet, préparé « comme là-bas » par Jean-Louis, depuis la veille, aidé dans l'épluchage des légumes par Nadine, Paul et Bernard.

Un très grand merci à notre cuisinier du jour qui a passé un temps fou pour nous régaler, à son fils Thomas qui a aidé au service et à tous ceux qui ont prêté la main pour que ce repas tienne toutes ses promesses.

Cérémonies du souvenir : 1er Novembre, 11 Novembre et 5 Décembre

Avant les fêtes de fin d'année, nous nous retrouvons chaque année pour les cérémonies et messe du souvenir du 1er et 2 novembre, en la mémoire de nos défunts restés en Algérie et du 11 novembre, pour commémorer l'Armistice de 1918, qui mettait fin au premier conflit mondial durant lequel nombre de français d'Algérie sont venus défendre la Patrie, dans les différents régiments de l'époque et principalement ceux de notre armée d'Afrique, s'y conduire en héros et y faire le sacrifice de leur vie sur le front de l'Est de la France ou celui d'Orient.

Le 5 décembre, date neutre et consensuelle, marque quant a elle, l'hommage rendu aux ***« morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie,*** à laquelle, ***la Nation associe les rapatriés d'Afrique du Nord, les personnes disparues et les populations civiles victimes de massacres ou d'exactions commis durant la guerre d'Algérie et après le 19 mars 1962 en violation des accords d'Evian, ainsi que les victimes civiles des combats de Tunisie et du Maroc.***

1er Novembre
Stèle des rapatriés - Cimetière de Valence

Privas

11 Novembre
Armistice de 1918

Valence

5 Décembre
Morts pour la France et Disparus en AFN

Valence

Bourg-lès-Valence

Guilherand-Granges

Beaumont-lès-Valence

Un grand merci aux porte-drapeaux et à tous ceux qui ont pu honorer de leur présence ces cérémonies ou celles organisées dans vos villes et villages. Merci aux élus municipaux pour leur présence à nos côtés et aux municipalités pour leur soutien et l'organisation de ces cérémonies.

Une pensée pour notre ami

Le 3 décembre dernier, nous apprenions le décès de notre adhérent Pierre Thomasset, à l'âge de 88 ans.

Président Honoraire de l'ANMONM de la Drôme (association nationale des Membres de l'Ordre national du Mérite), il était un ami, fidèle à nos manifestations, cérémonies du souvenir auxquelles il assistait chaque année, et toujours à nos côtés dans les différents combats que nous menions pour la défense de la vérité.

Lyonnais de naissance, il était le neveu de Michel Sapin-Lignières (ancien chef des services secrets français au Moyen-Oient, commandant des U.T. à Alger).

Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse Claude, à ses 5 enfants, 11 petits-enfants et 5 arrière-petits-fils.

A bientôt, dans «*La Vie du Cercle*» n°133